VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain encoignure Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANCOIS LACROIX No 9,804—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'ilet borné par les rues Johnson et avenue St Roch et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par-devant Charles Nehnedieu, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412. Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY Co. W. H. Fitzpatrick, Encanteur — Bureau No 328 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. M. Burns, juge de la Vingt Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 206, borné par les avenues Claiborne et Ursulines, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugénie Crozat, a acquise par achat de la Peoples Homestead Association, par acte passé pardevant Busière Rouen, notaire en cette ville, date du 28 février 1907, enregistré dans le livre des transferts 212, folio 539.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse occupée maintenant ou dernièrement comme un "Nickolodeum" et peut être adaptée à n'importe quelle entreprise commerciale.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 316, borné par les rues Hôpital, Gaurtier, Tonti et Moreheblave, mesurant en mesure américaine trente-six pieds, dix pouces et sept lignes de face à la rue Hôpital, le même mesurant dans le fond, leur cent vingt-cinq pieds, neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busière Rouen, notaire en cette ville, date du 28 avril 1909, enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plusieurs chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D., No 93,407.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 21 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 208, borné par les avenues Claiborne et Ursulines, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busière Rouen, notaire en cette ville, date du 28 février 1907, enregistré dans le livre des transferts 212, folio 539.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse occupée maintenant ou dernièrement comme un "Nickolodeum" et peut être adaptée à n'importe quelle entreprise commerciale.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 316, borné par les rues Hôpital, Gaurtier, Tonti et Moreheblave, mesurant en mesure américaine trente-six pieds, dix pouces et sept lignes de face à la rue Hôpital, le même mesurant dans le fond, leur cent vingt-cinq pieds, neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles